

Paris, le 1^{er} septembre 2021
Dossier de presse

JOURNÉES NATIONALES D'ACTION CONTRE L'ILLETTRISME DU 6 AU 12 SEPTEMBRE 2021 PARTOUT EN FRANCE

**ACTEUR ASSOCIATIF INTERVENANT DANS LE MONDE DU TRAVAIL,
#STOPILLETTRISME, AVEC SES 18 ENTREPRISES ADHÉRENTES,
SE MOBILISE POUR QUE L'ILLETTRISME, L'ANALPHABÉTISME ET L'ILLECTRONISME
N'AIENT PLUS LEUR PLACE DANS L'ENTREPRISE**

**SAVEZ-VOUS QU'EN FRANCE PLUS DE 2,5 MILLIONS DE PERSONNES SONT EN SITUATION
D'ILLETTRISME* ET QUE 51%** D'ENTRES ELLES OCCUPENT NÉANMOINS UN EMPLOI ?**

www.stopillettrisme.org

À l'occasion des journées nationales d'actions contre l'illettrisme qui se tiendront partout en France du 6 au 12 septembre 2021, 18 entreprises françaises, rassemblées au sein de l'association #STOPILLETTRISME, ont décidé de prendre la parole pour attirer l'attention sur cette situation et encourager de nouvelles entreprises à les rejoindre.

L'illettrisme en entreprise : un fléau caché, un sujet tabou encore insuffisamment pris en charge, un véritable handicap dans la vie professionnelle qui impacte également la vie de tous les jours... Quotidien semé d'embûches, évolution professionnelle très difficile..., l'illettrisme, l'analphabétisme et l'illectronisme dans la vie active engendrent de nombreux maux, auxquels on peut remédier grâce à la formation, l'accompagnement par les employeurs au sein-même des entreprises.

« L'illettrisme et l'analphabétisme ne sont pas une fatalité pour les salariés en France. »
Samira Djouadi, Présidente de #STOPILLETTRISME

L'ILLETTRISME, UN FLÉAU CACHÉ, UN HANDICAP QUE L'ON DISSIMULE À SES COLLÈGUES...

L'illettrisme est soit le résultat d'un déficit de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul datant du plus jeune âge, soit l'effet d'un effritement des compétences de base du fait d'une perte d'habitude d'écrire ou de lire régulièrement. Les conséquences sont sans appel : les salariés concernés sont dans l'incapacité de se faire comprendre pleinement en écrivant et dans l'incapacité de tout comprendre en lisant ; sur le plan psychologique, perte de repères et honte sont douloureusement ressenties. Pour faire face, nombreux sont ceux qui mettent



en place des stratégies de détournement pour dissimuler leur handicap, ce qui peut rendre complexes la détection de leur situation et l'accès à des solutions. « Il y a un tabou autour de l'illettrisme et les personnes concernées n'osent pas en parler, de peur de perdre leur poste », déclare Samira Djouadi, Présidente de #STOPILLETTRISME.

*Grande Cause Nationale 2013 / **source ANLCI)

UN QUOTIDIEN JONCHÉ D'EMBÛCHES, UNE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE FREINÉE, DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES MANQUÉES...

Pour un actif en situation d'illettrisme, d'analphabétisme ou d'illectronisme, le quotidien n'est pas uniquement ne pas savoir lire, c'est aussi être dans l'incapacité de déchiffrer une consigne, de se repérer dans le métro, d'utiliser un guichet automatique... C'est également être dans l'incapacité d'utiliser les moyens de communication numérique, même les plus simples, comme lire ou envoyer un sms. **En France, 21% des adultes sont dans l'incapacité de trouver une information dans un texte court portant sur un sujet familial, soit près de 8 millions de personnes** (Enquête PIAAC 2012 sur la population de 16 à 65 ans). La France se classait ainsi au 22^e rang sur 24 pays de l'OCDE en matière d'illettrisme. En 2013, le gouvernement français se saisissait du problème et déclarait l'illettrisme Grande Cause nationale de l'année.

Les déficits en matière de savoirs de base sont les principaux motifs d'exclusion pour l'accès à certains postes de travail, mais également pour d'éventuelles promotions, même si les intéressés ont toutes les qualités requises. Les difficultés rencontrées sont clairement identifiées comme étant des facteurs de risque professionnel, tant pour la santé psychologique que pour la santé physique. « *Nombreuses sont les entreprises qui ne savent pas comment se saisir de ce problème, alors qu'apporter des solutions à leurs salariés, les aider à acquérir de nouvelles compétences sera bénéfique pour l'ensemble de leur entreprise. Franchir le pas ne peut être que positif pour tous !* » souligne Samira Djouadi.

DE L'ILLETTRISME À L'ILLECTRONISME, UN PHÉNOMÈNE SOUS-ESTIMÉ...

Dans la vie de tous les jours, qu'elle soit personnelle ou professionnelle, l'usage d'internet, d'un ordinateur, le maniement d'un téléphone portable font désormais partie des savoirs de base. L'illettrisme numérique accentue la fracture professionnelle et sociale. Un adulte en situation d'illettrisme et d'illectronisme, actif ou non, ne pourra ni aider ses enfants à faire ses devoirs, ni réserver un billet de train, déclarer ses impôts ou déposer une demande de congés en ligne auprès de son employeur... Autant d'activités désormais dématérialisées qui accentuent très concrètement l'isolement et l'exclusion.

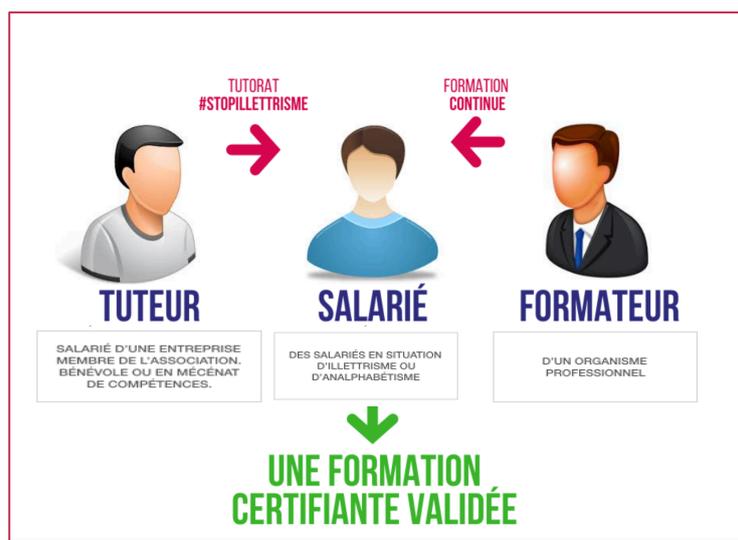
#STOPILLETTRISME 18 ENTREPRISES ENGAGÉES DANS LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME, L'ANALPHABÉTISME EN MILIEU PROFESSIONNEL DEPUIS PRÈS DE 10 ANS

Créée en 2013 à l'initiative du Groupe L'Oréal, #STOPILLETTRISME est la première et l'unique association d'entreprises engagées pour apporter des solutions concrètes qui renforcent les compétences et l'inclusion sociale des salariés en situation d'illettrisme, d'analphabétisme ou d'illectronisme. L'association a conçu un dispositif original, combinant formations professionnelles en petits groupes et tutorat bénévole individualisé pour soutenir leurs salariés volontaires des entreprises membres ou ceux travaillant chez leurs prestataires de services (sécurité, nettoyage, restauration...), dans ce parcours qui demande beaucoup de courage et de ténacité. Rejoindre l'association témoigne ainsi d'un engagement tout particulier envers leurs collaborateurs et ceux de leurs partenaires pour les accompagner tout au long de leur parcours de formation et leur donner les moyens d'évoluer, de s'épanouir au sein leur organisation ; une démarche doublement gagnante tant pour les entreprises et leurs prestataires que leurs collaborateurs directs ou indirects. Toutes les entreprises adhérentes de #STOPILLETTRISME sont fortement engagées en matière de responsabilité sociale. L'association est partenaire et membre du comité consultatif de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme). L'association a été plusieurs fois récompensée pour ses actions.

DES FORMATIONS QUALITATIVES ET DE LONGUE DURÉE, DISPENSÉES SUR LE LIEU DE TRAVAIL



Ces formations longues, axées sur l'acquisition des compétences de base (écriture, lecture, calcul), sont dispensées par des formateurs certifiés. L'association compte d'ailleurs parmi ses membres un organisme de formation, Accentonic. Les formations (MCCP, CLEA, DCL, DILF, DELF...) dispensées par des organismes sont réalisées en présentiel, avec une dominante de support papier, le numérique venant en complément. Les bénéficiaires, à qui les formations sont présentées de manière détaillée en amont de leur décision, peuvent être des salariés des entreprises membres de l'association mais également des collaborateurs de leurs prestataires de service (propreté, restauration en entreprises, sécurité...); certaines entreprises de ces secteurs sont d'ailleurs membres de l'association comme Challancin, GSF et Samsic. Les 18 entreprises membres de l'association mettent à disposition des salles de formation au sein de leurs locaux et, surtout, proposent à leurs collaborateurs d'accompagner et d'aider les bénéficiaires, sur une base d'une heure par semaine. A noter que les formations peuvent être prises en charge par les différents OPCO et/ou les entreprises par exemple.



UN PARTENARIAT ÉTROIT, LOCAL, PROFONDÉMENT HUMAIN ENTRE UNE ENTREPRISE (ET SOUVENT SON PRESTATAIRE) ET UN ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

- Une formation professionnelle certifiante et personnalisée
 - qui se déroule sur site,
 - animée par un organisme de formation spécialisé,
 - pour un groupe de 6 à 12 personnes,
 - d'une durée de 150 heures en journée complète ou en demi-journée hebdomadaires (soit une durée de 7 à 10 mois),
 - avec l'utilisation d'outils papiers et numériques (tablettes ou ordinateurs) fournis par l'association ou l'entreprise cliente,

- Un tutorat individuel et bénévole par les salariés de l'entreprise
 - *qui se déroule également sur le site de l'entreprise,*
 - *d'une durée hebdomadaire d'une heure et ce, pendant toute la durée de la formation,*
 - *les tuteurs se regroupent en binôme ou en trinôme pour accompagner les personnes en formation (aide à l'apprentissage des enseignements dispensés au cours de la formation, soutien moral, encouragement...). Leurs rôles sont complémentaires à ceux des formateurs.*

Depuis 2014, plus de 500 personnes ont été formées et plus de 1 000 tuteurs se sont engagés à leurs côtés....

Les bénéfices d'une tel dispositif (formation et tutorat) se font sentir à plusieurs niveaux :

- Pour les bénéficiaires, dont le taux de réussite totale aux examens certifiants est de 70% et de 30% en réussite partielle, les retombées dans la vie professionnelle sont importantes notamment en matière de sécurisation des parcours professionnels, de gain d'autonomie, d'une plus grande confiance en soi au travail, de possibilité d'évoluer au sein de l'entreprise... Elles le sont également dans leur vie personnelle de tous les jours (démarches administratives...) et l'accompagnement de leurs proches (vie scolaire, formalités...).
- Les entreprises disposent à l'issue de ces formations de salariés plus fidélisés, mieux formés, plus professionnels et plus aptes à accompagner leur développement.
- Pour les tuteurs, leur engagement, qui demande au final peu de temps, fait sens et engendre un échange « gagnant/gagnant » pour l'ensemble des parties prenantes tout en renforçant leur fierté d'appartenance aux entreprises qui les emploient.
- La société civile dispose quant à elle de citoyens mieux armés et moins fragilisés dans un monde en constante évolution.



Une cérémonie de remise des diplômes est organisée à la fin de chaque formation afin de solenniser autant les acquis que la qualité des liens qui se sont développés entre le salarié accompagné, ses tuteurs et ses formateurs.

Dirigeants d'entreprise, DRH, responsables RSE, rejoignez l'engagement citoyen de l'association #STOPILLETTRISME et déployez dans votre entreprise et avec vos partenaires ce dispositif à impact mesurable, créateur de chances nouvelles au service de l'inclusion.

« Plus nous serons nombreux, plus d'entreprises nous rejoindront, plus nous pourrons lutter contre l'illettrisme pour tous ces travailleurs en France qui voient leur quotidien professionnel et personnel entaché par ce handicap, qui peut être surmonté ! » Samira Djouadi.

LES ENTREPRISES ADHÉRENTES DE #STOPILLETTRISME



FOCUS SUR UN MODULE DE FORMATION #STOPILLETTRISME

Le dispositif « Tablettes » pour lutter contre l'illectronisme

Lutter contre l'illectronisme en y associant la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme est une démarche incontournable portée par l'association #STOPILLETTRISME.

- La finalité du dispositif « Tablettes » (mis en œuvre par l'organisme de formation ACCENTONIC) est d'amener les apprenants en situation d'illectronisme à se familiariser avec le numérique. Ce dispositif leur permet d'approfondir ou de consolider les acquis issus de la formation dispensée contre l'illettrisme et l'analphabétisme en s'appuyant sur le numérique comme moyen d'apprentissage à part entière.
- Les activités à réaliser sur les tablettes numériques remises aux apprenants par l'association #STOPILLETTRISME sont accessibles depuis la plateforme dédiée baptisée Moodle portée par ACCENTONIC. Chaque apprenant dispose d'un identifiant et d'un mot de passe lui permettant d'accéder à son espace personnalisé contenant un ou plusieurs « modules de formation ». Un « Module de formation » est un espace virtuel contenant différentes activités pédagogiques axées, par exemple, sur le langage, la vie pratique, le maniement du numérique. Les formateurs peuvent également envoyer des liens et autres activités via WhatsApp directement sur la tablette de l'apprenant.
- Dans le dispositif « Tablettes », le rôle des tuteurs est primordial. Avec leur soutien, les apprenants vont pouvoir acquérir une certaine autonomie. Les tuteurs vont les aider à s'approprier les fonctionnalités de la tablette, à accéder aux différentes activités pédagogiques, répondre à leurs questions et à s'habituer aux différentes interfaces, tout en les incitant à poursuivre leurs efforts.

La subvention versée à #STOPILLETTRISME par le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la prise en compte de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, a notamment permis l'achat de tablettes. La Fondation L'Oréal a également apporté son soutien financier à ce dispositif.

« ILS EN PARLENT »

Témoignage d'un bénéficiaire et de son tuteur :

- Le bénéficiaire : *"Écrire un texto à quelqu'un ? Impossible. Je n'osais pas. Aujourd'hui [...] quand j'ai besoin de quelque chose, je sais faire une recherche sur Google. J'apprends beaucoup avec mon tuteur, quand je me décourage, il est là pour me pousser."*
- Le tuteur : *"Un lien fort s'est tissé, c'est affectif. Maintenant, je vois cette expérience comme une rencontre hebdomadaire avec quelqu'un que j'apprécie."*

Témoignage d'une tutrice :

- *"C'est une aventure humaine extraordinaire, on voit la force et la détermination des bénéficiaires au quotidien. C'est une bonne expérience personnelle et ça permet à certaines personnes qui n'auraient pas osé s'impliquer de pouvoir le faire. Certains ne savent pas comment aider, voilà une opportunité. La façon dont les tutorés s'impliquent dans la formation ne me donne qu'une envie : continuer avec eux !"*

Témoignage d'une bénéficiaire, d'une tutrice, d'un tuteur et d'un cadre d'entreprise adhérente à #STOPILLETTRISME :

- Une bénéficiaire : *"Je suis maman d'un enfant de 14 ans, je peux maintenant écrire des mots dans son cahier de correspondance et assister aux réunions de l'école. Ça aide beaucoup. Ne pas savoir écrire, c'est un handicap. J'avais peur d'aller à un rendez-vous à la banque, maintenant j'y vais seule. Je ne suis jamais allé à l'école, c'est la première fois que j'apprends. Depuis les cours, j'ai confiance en moi."*
- Une tutrice : *"C'est important que des grandes sociétés comme la nôtre offrent cette opportunité aux tuteurs et aux tutorés. C'est un pari gagnant-gagnant."*
- Un tuteur : *"On consacre juste un peu de temps aux gens qu'on accompagne. Ils sont hyper volontaires alors il n'y a pas trop de difficultés. C'est assez simple à faire et c'est une position confortable. C'est quelque chose à vivre et à découvrir."*
- Un cadre d'entreprise adhérente à #STOPILLETTRISME : *"Cette formation permet au salarié de monter en compétences et d'évoluer au sein de l'entreprise."*

Témoignage d'une tutrice :

Pourquoi avoir décidé de devenir tutrice ou tuteur ? *"Parce que je trouvais l'initiative vraiment super, c'était l'occasion d'apporter une aide sociale très concrète sans pour cela que cela demande un investissement démesuré. L'aspect pratique a beaucoup joué : sur le lieu de travail, avec une grande souplesse pour s'adapter aux contraintes professionnelles. La dimension pédagogique de l'exercice était intéressante et m'a aussi beaucoup apporté d'un point de vue personnel. »* Quel est votre plus beau souvenir ? *"J'ai été très touché par la reconnaissance de la personne que l'on a accompagnée."*

Témoignage d'une formatrice :

"Très souvent, les temps de formation sont courts, ce qui pose problème "pour les personnes les plus éloignées de la lecture et de l'écriture. Dans nos formations, de longue durée, nous réussissons à donner à tout le monde le goût de l'apprentissage, l'envie de devenir plus autonome au quotidien. Nous nous concentrons beaucoup sur les savoirs liés à leur milieu professionnel afin que nos stagiaires soient en mesure d'être plus à l'aise pour communiquer au travail avec leurs supérieurs, mais aussi avec les clients. Ils sont en forte demande pour tous ces aspects. Le tutorat permet un accompagnement non négligeable pour nos stagiaires présentant d'importantes difficultés pour communiquer. En formation, le groupe permet une dynamique utile à tous, tandis que le tutorat permet, pendant un temps à part, de revoir ce qui a été vu en formation et de se concentrer sur des thèmes plus divers : parler de soi, de son quotidien, lire des articles tout en étant accompagné. Le

tutorat permet de créer un lien avec des personnes croisées sur le lieu et de garder l'envie de progresser."

de travail

ILLETTRISME, ANALPHABÉTISME, ILLECTRONISME. DE QUOI PARLE-T-ON ?

- **Illettrisme** : situation d'une personne qui a été scolarisée en France mais qui n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul et qui doit réapprendre les savoirs de base.
- **Analphabétisme** : situation d'une personne qui n'a jamais été scolarisée et doit tout apprendre des savoirs de base. On considère qu'une personne qui n'a jamais été scolarisée ou moins de 5 années peut être en situation d'analphabétisme.
- **Illectronisme (ou illettrisme numérique)** : inaptitude d'un individu à utiliser les outils numériques du quotidien. Ce phénomène touche 17% de la population, soit près de 13 millions de personnes en France, selon l'INSEE.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ILLETTRISME EN FRANCE

(Source ANLCI / Evolution de l'illettrisme en France métropolitaine)

- **2,5 millions de personnes de plus de 18 ans** sont concernées par l'illettrisme.
- **51% des personnes en situation d'illettrisme ont néanmoins un emploi**
 - 10 % sont au chômage
 - 13,5 % en formation ou en inactivité
- **60% sont des hommes**, 40% sont des femmes.
- **Plus de la moitié d'entre eux ont 45 ans et plus.**
- Répartition démographique des personnes en situation d'illettrisme :
 - **27,5 % dans les villes de plus de 100 000 habitants**
 - **26 % dans les zones rurales**
 - **22,5 % dans des villes de moins de 20 000 habitants**

Étude CSA Research « Perception de l'illettrisme dans le monde du travail »

Septembre 2017 pour le compte du Délégué Interministériel à la langue française pour la cohésion sociale, ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme).

Echantillon de 600 entreprises privées et administrations publiques représentant la moitié des personnes actives (agriculture, industrie, BTP, construction, nettoyage, restauration, hôtellerie, FPT et FP hospitalière)

- Plus d'une entreprise sur deux a déjà été confrontée à des difficultés d'écriture ou de lecture chez ses employés.
- 1 entreprise sur 4 rencontre régulièrement des problèmes liés à la compréhension des consignes écrites (27%) ou orales (23%) en français. Idem pour l'utilisation des outils numériques (25%).
- La quasi-totalité des décideurs en France considère que l'illettrisme est un enjeu important.